

Procès-verbal

ASSEMBLEE GENERALE

mercredi 24 avril 2024, à 14h15 à la buvette de la salle de spectacles de Renens

1. Accueil des participants

Brigitte Rohr, présidente, ouvre l'assemblée générale 2024 en souhaitant la bienvenue à tous. 46 membres de la section ont signé la liste de présence, y compris le Comité.

Elle salue également la présence de Mesdames Karine Clerc, Patricia Zurcher Maquignaz et Nathalie Jaccard, municipales de Renens, Madame Caroline Albiker Pochon, municipale de Crissier ainsi que Madame Patricia Spack Isenrich, syndique de Bussigny. Les autorités exécutives des communes d'Ecublens et de Chavannes-près-Renens se sont excusées.

L'ordre du jour affiché à l'écran est accepté sans remarque.

Mme Karine Clerc, représentant les Autorités de Renens, remercie tout particulièrement le comité de l'AVIVO Renens et environs pour son engagement au sein de la commune. Elle salue la présence de ses collègues des municipalités de Renens et environs.

Elle informe que la Fête des Aînés aura lieu les 5 et 6 juin à la salle de spectacles de Renens. Pour cette édition, la Municipalité de Renens et la direction Enfance-Cohésion sociale auront le plaisir de visionner le film d'animation « Interdit aux chiens et aux Italiens ». La séance sera suivie d'un moment d'échanges avec un invité en rapport avec le film et l'après-midi se terminera par le traditionnel buffet. Elle relève que L'ARASOL, association régionale pour l'action sociale dans l'ouest lausannois, a mis sur pied « Clic ensemble » qui vise à aider toute personne, quel que soit son âge ou sa situation, à utiliser les outils numériques pour pouvoir effectuer facilement les démarches administratives. « Clic ensemble » propose des ateliers gratuits dans l'ouest lausannois ainsi que de Prilly à Bercher. Ils ont lieu dans un café/restaurant proche de votre domicile. Finalement, elle salue la qualité des articles figurant dans le Courrier AVIVO Vaud, qu'elle lit régulièrement.

La Présidente remercie la Commune de Renens pour le vin d'honneur offert pour la collation qui suivra l'assemblée générale.

Petit rappel: la section de Renens comptait au 31.12.2023 250 membres individuels et 69 couples, soit 388 membres.

La Présidente demande à l'assemblée de se lever et de respecter une minute de silence pour nos membres disparus en 2023, à notre connaissance.

2. Election de 2 scrutateurs – scrutatrices

Madame Patricia Spack Isenrich et Monsieur Eric Pointet sont élus à l'unanimité pour officier pendant cette assemblée.



3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 17.05.2023

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 17.05.2023 a été mis à la connaissance de tous/toutes sur le site internet : avivo-vaud.ch/sections/#renens

Deux exemplaires ont été mis à disposition dans la présente salle pour consultation.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 17.05.2023 est accepté à l'unanimité.

4. Composition du Comité

Selon les statuts, l'article 5 précise que les membres du comité sont nommés pour deux ans et que leurs mandats sont reconductibles. L'Assemblée générale ayant réélu le comité l'année dernière et comme il n'y a pas eu de démission entre-temps, il se compose comme suit :

Présidente : Brigitte RohrCaissier : Olivier Fontanellaz

• Secrétaire rédactionnel : Ernest Boget

Membre : Gabriel Borcard
 Membre : Monique Rapin
 Membre : Isabelle Huther
 Membre : Verena Berseth

L'Assemblée générale prend acte de la composition du comité par applaudissement.

5. Rapport annuel de la Présidente pour l'exercice 2023

La Présidente commente son rapport qui fait l'objet du Rapport d'activités 2023 publié séparément. En résumé, l'année a été marquée par l'AG le 17 mai avec, en partie récréative par la présentation du livre « Bâtisseurs des droits humains » de Michele Scala, ancien président de la section de Renens, une belle journée au refuge de Renens le 16 août pour notre broche de la mi-été et un repas de Noël agrémenté par le musicien Jean Baumat. Le Comité a publié ses 4 Bulletins internes habituels et tenu 12 séances ordinaires. Le comité a représenté la Section à l'occasion de diverses manifestations et évènements tout au long de l'année. La Présidente remercie toutes et tous les responsables et bénévoles des groupes d'animation, leur engagement est sans limite. Elle remercie bien sûr de tout cœur le comité.

6. Rapports annuels des activités des responsables des groupes d'activités

La Présidente passe la parole aux responsables de chacun des groupes d'animation qui présentent alors leur propre rapport faisant l'objet du Rapport d'activités 2023 publié séparément. Ils couvrent les activités suivantes : courses et balades, la pétanque, le stamm du samedi matin, les dames du tricot et broderie, les jeux de cartes, les thés dansants, les cartes d'anniversaires aux jubilaires, la mobilité réduite à Renens, les permanences impôts ainsi que l'intergénérationnel.

En résumé :

M. Ernest Boget, en partie responsable des sorties culturelles et gastronomiques, décrit les treize évènements, dont six organisés par Marie-France, en faisant référence aux récits publiés dans le Courrier AVIVO Vaud.



Mme Janine Echenard, responsable des « balades de Janine », détaille avec humour les huit balades durant l'année. Ayant souffert d'une cassure à la cheville, MM. Eric Pointet, Gaby Borcard et Ernest Boget ont assumé les courses à Echichens et à Cremin. Habitante de Bussigny plusieurs balades ont souvent comme point culminant la Venoge qu'elle admire comme tout bon vaudois.

M. Gaby Borcard, responsable des « balades autour de Renens », donne tous les détails des seize balades avec fréquemment des cheminements à travers Vidy, St-Sulpice, Chavannes, Crissier, Prilly et Jouxtens. Elles sont souvent agrémentées, en fin de course, par un apéro sympathique à la Brasserie de la Gare ou offert par un ou l'autre des membres dans leur demeure.

Mme Isabelle Huther, responsable et organisatrice des thés dansants, offre un service de bar tenu par Angèle, Rosita. Elle relève la fréquentation très satisfaisante avec une moyenne supérieure à 50 personnes. Les frais du musicien et de la location de la salle sont couverts par le droit d'entrée de CHF. 5.00 et les bénéfices du bar. Le solde positif est versé sur le compte courant de la section.

Mme Rose-Marie Amblet, responsable des cours de country, donne le mercredi, deux fois par mois de 14h00 à 16h00 des cours de country et danse en ligne pour ceux et celles qui désirent danser avec des chorégraphies. Elle remercie la section de Renens de lui permettre d'offrir cette activité hors programme.

Mme Monique Rapin, responsable des matchs aux cartes, mentionne les nombreuses fréquentations aux jeux tous les jeudis avec une moyenne de 20 joueurs sur 28 inscrits dans le groupe. Les après-midis sont marqués par une pause boissons et biscuits et se terminent, pour qui le souhaite, par un apéro. C'est l'occasion de marquer son anniversaire par un goûter substantiel ou un apéro dînatoire. La responsable fait part de la création d'une charte de « bon joueur » et de la mise en route d'un programme d'alternance d'organisation des joueurs, type championnat. La participation à des matchs à l'extérieur a souvent apporté à ses joueurs de gagner des premières et secondes places.

M. Constant Trolliet, responsable pétanque été, lit le rapport de M. Gérard Déglise, responsable pétanque hiver, rappelle que chaque mardi une moyenne de 24 joueurs participent aux tournois. Il mentionne également une grande activité et des journées conviviales avec leurs homologues à Remaufens (FR) ou avec les boulistes de l'AVIVO Lausanne. La pétanque est complétée par des moments culinaires, comme le 11 juillet avec une grillade et, en décembre, avec le traditionnel repas de Noël auquel ont participé deux représentantes de la section de Renens.

Mme Danielle Ayer, responsable du tricot-broderie étant excusée, c'est Mme Madeleine Henrioud qui annonce que durant toute l'année 2023 le groupe s'est réuni deux fois par mois avec une participation de 5 à 6 personnes. Le groupe s'est effectivement un peu réduit mais le travail et l'ambiance sont d'une excellente qualité!

Mme Monique Rapin, responsable des jubilaires (cartes d'anniversaires) indique qu'en 2023, le nombre des anniversaires de 80 ans et plus a passé de 36 en 2022 à 48 personnes. En ajoutant



les membres de 70 et 75 ans, c'est non moins de 66 personnes qui ont été fêtées. Elle remercie sincèrement les personnes concernées pour les mots de remerciements envoyés.

Mme Sonja Hurni, responsable du Stamm, rappelle que 4 membres se relayent les samedis pour assurer une présence. Les moments de convivialités autour d'un café et d'une petite douceur sont très appréciés. Elle invite la gent masculine, peu représentée, à se joindre aux nombreuses dames présentes du Stamm.

Mme Renée Chesaux, bénévole permanences téléphoniques AVIVO Vaud transmet à l'Assemblée générale les salutations de la nouvelle présidente Vaud, Mme Béatrice Métraux et informe que Mesdames Béatrice Métraux et Anne-Catherine Lyon ont été élues co-présidentes de l'AVIVO Suisse avec l'ambition de « booster » cette dernière au niveau politique en étant plus visible sur la scène politique fédérale.

Mme Renée Chesaux, ayant œuvré depuis de nombreuses années, arrêtera sa fonction de responsable bénévole permanences téléphoniques et accueil pour les impôts probablement l'année prochaine. La section de Renens devra donc trouver un ou une remplaçante car il est important pour la section de garder la main sur cette activité.

Les feuilles d'impôts (AVIVO Vaud à Renens, Ecublens et Chavannes). Rapport sur les permanences impôts 2023

En 2023, 30 demi-journées de permanences impôts organisées, soit un total de 529 déclarations d'impôts établies. AVIVO Vaud a ristourné CHF 1'050.00 à la section de Renens.

M. Michel Christinat, responsable Mobilité Réduite, informe que, sur une liste affichant 70 objets présentant des obstacles aux personnes handicapées, une trentaine a été réglée à satisfaction. Il relève que les collaborateurs techniques concernés font preuve d'une excellente écoute et collaboration. Il leur adresse ses remerciements. Il reste néanmoins beaucoup à faire. Il cite en particulier le cas à la Ferme des Tilleuls où une rampe revêtue de gravier ne permet pas l'accès aux chaises roulantes.

M. Ernest Boget, responsable des actions intergénérationnelles, rappelle que, en 2022, une jeune étudiante avait demandé de pouvoir participer aux diverses activités de notre section pour étudier l'activité des personnes âgées. En 2023, Agatha a fait le tour de toutes nos activités. Elle se prépare actuellement à présenter son master agendé en juin. Elle s'est déjà offerte pour nous faire une présentation de son étude.

Il invite les membres à participer à une étude actuelle d'une étudiante de l'UNIL. Il s'agit de donner ses préférences sur divers choix de couleurs et d'indiquer pour quelles destinations la personne les utiliserait. Les participants et participantes sont récompensés par un bon d'achat de CHF 20.00.

7. Comptes annuels de l'exercice 2023

M. Olivier Fontanellaz, caissier, présente et commente les résultats financiers de l'exercice écoulé.

Comptes de Noël:

Total produits : CHF 9'451.02 Total charges : CHF 9'371.71



Soit un bénéfice de CHF 79.31

BILAN

ACTIF: La fortune est de CHF 9'022.03 sous forme de liquidités.

PASSIF: Le capital propre se monte à CHF 8'942.72 sans transitoires. Le Fonds de Noël boucle ses comptes avec un petit bénéfice d'un montant de CHF 79.30 et son bilan 2023 qui termine avec un total de CHF 9'022.03.

Comptes de la Section

L'exercice 2023 se solde par une perte de CHF 1'112.69.

Par rapport à l'année précédente, les recettes sont en hausse en partie grâce au thé dansant devenu payant et à l'augmentation du nombre des cotisations. La participation de l'AVIVO Vaud pour la permanence impôts s'élève à CHF 1'050.00, intégrée dans le compte "Prestations sociales et culturelles".

En termes de subventions communales, nous avons reçu pour l'année 2023 CHF 3'000.- de Renens, CHF 1'000.- d'Ecublens et pour la première fois CHF 500.- de Prilly : soit CHF 4'500.-. De cette somme, CHF 2'000.- ont été virés dans les comptes de Noël. A noter qu'en 2022 nous avions recu un don exceptionnel de CHF 5'000.- de la part de Migros.

Relevons que la provenance des membres est répartie comme suit : Bussigny 21, Chavannes 40, Crissier 27, Ecublens 32, Prilly 11, Renens 213, St-Sulpice 3, Lausanne 19 et ailleurs 34.

Au niveau des charges, il faut relever une augmentation pour les frais de l'AG (+ CHF 250.-), les cadeaux faits aux jubilaires qui sont passés de 36 au nombre de 48, la participation au fond "75 ans de l'AVS" (CHF 400.-) ainsi que l'impression du flyer (+ CHF 600.-), dans les frais généraux.

En résumé :

Total produits: CHF 18'154.80 Total charges: CHF 19'267.49 Soit une perte de CHF 1'112.69

BILAN ACTIF

La fortune est de CHF 48'821.02 et se compose de CHF 46'461.02 de liquidités, de CHF 2'100 de placements et de CHF 260.- d'actifs transitoires (location du refuge, payée en avance).

PASSIF

Le capital propre se monte à CHF 44'769.71. Les Passifs transitoires, composés des cotisations payées d'avance, se montent à CHF 250.-.

A l'heure de la clôture des comptes 2023, la facture de notre voyagiste pour l'escapade à Besençon n'était pas encore finalisée pour un montant de CHF 4'914.-. Cependant, en février 2024 le voyagiste a accepté de nous faire une réduction de CHF 600.-. Ce montant a été enregistré comme don sur l'exercice 2024. Le Comité a décidé de l'utiliser pour réduire le prix des sorties. Par exemple offrir la Grande sortie au prix de CHF 75.- alors que la section la paie CHF 78.-

8. Rapports des vérificatrices des comptes (voir annexes)

Les comptes 2023 de la Section et de Noël de l'AVIVO ont été contrôlés et vérifiés à Renens, le 5 février 2024, par Madame **Janine Echenard**, vérificatrice rapporteuse et Madame **Madeleine Henrioud** vérificatrice suppléante.

Mme Henrioud lit le rapport identique pour les deux comptes, soit de la Section et de Noël : « nous remercions le caissier, Monsieur Olivier Fontanellaz, d'avoir mis spontanément à notre disposition toutes les pièces comptables et d'avoir répondu à toutes nos questions. Nous avons pu constater que toutes les écritures ont été correctement passées et que la comptabilité est



régulièrement tenue. C'est pourquoi nous vous invitons, Mesdames et Messieurs, à accepter les comptes 2023 tels qu'ils ont été présentés et d'en donner décharge au comité, au caissier, ainsi qu'aux vérificateurs. »

9. Discussions, votes et décharges

La Présidente ouvre la discussion.

Mme Janine Echenard trouve que les frais postaux sont très élevés, notamment ceux dus aux membres payant les cotisations et autres prestations à la Poste. Elle se propose de recevoir ces contributions au local de la rue Neuve 4, par exemple lors des stamms.

M. O. Fontanellaz informe que la plus grande partie des frais postaux proviennent de l'envoi 4 fois par an du Bulletin.

Le comité étudiera la proposition d'encaisser au local les cotisations des personnes payant à la Poste.

La discussion est close.

Il est proposé à l'assemblée générale de voter en trois fois :

- a. Approuver les rapports annuels de l'exercice 2023
 L'Assemblée générale approuve à l'unanimité les rapports annuels de l'exercice 2023
- b. Adopter les comptes et bilans annuels de l'exercice 2023 de la Section et de Noël
 L'Assemblée générale adopte à l'unanimité les comptes et bilans annuels de l'exercice 2023 de la section et de Noël
- c. Donner décharge de ces comptes et bilans annuels de l'exercice 2023 au Comité, au caissier et aux vérificatrices des comptes.
 - L'Assemblée générale donne décharge de ces comptes et bilans annuels de l'exercice 2023 au Comité, à la caissière et aux vérificatrices des comptes.

10. Election des vérificateurs/trices des comptes

Conformément aux statuts, deux membres et une suppléante ou un suppléant sont nommés pour 2 ans. Madame Madeleine Henrioud a terminé son mandat. La première vérificatrice est donc Madame Janine Echenard. Madame Yvonne Cochet se propose en tant que suppléante. Elle est élue à l'unanimité par applaudissements.

11. Budget 2024 (section et Noël)

M. Olivier Fontanellaz, caissier, informe sur les principales options de ce budget qui ne comporte pas de poste ayant subi de gros changements. Le but du Comité est d'offrir des prestations de qualité avec le moins de perte possible. Il souhaite, en outre, maintenir la gratuité du repas de Noël et la collation de l'AG pour ses membres, offrir une petite attention à ses jubilaires ainsi qu'une reconnaissance à ses nombreux bénévoles. Le budget 2024 se calque sur les comptes 2023 et présente une perte de CHF 550.-. Cette perte pourra être compensée par une baisse du capital et permettra de laisser inchangées les cotisations de 2025.

Le budget 2024 se calque sur les comptes 2023 et ne présente ni perte ni excédent.

12. Cotisations 2025

Pour l'année 2025, le comité propose de maintenir une fois encore les cotisations à CHF 30.- pour une personne seule et CHF 50.- pour un couple. Ceci y compris l'abonnement aux 6 éditions du « Courrier » de l'AVIVO Vaud



L'Assemblée générale accepte à l'unanimité la proposition.

La Présidente recommande aux membres de payer leurs cotisations rapidement et si possible via leur compte postal ou bancaire sans passer par un versement au guichet dont les frais nous sont facturés.

13. Propositions individuelles et divers

La présidente relève que le Comité a une proposition à soumettre à l'Assemblée générale. Très active et impliquée depuis plus d'une décennie, en organisant de nombreuses balades, les grandes sorties, la brisolée tout en s'impliquant activement lors des thés dansants et pour la broche de la mi-été entre autres, vous l'avez tous reconnue... Aujourd'hui votre Comité vous propose de nommer Madame Marie-France Marteau en qualité de membre d'honneur de l'AVIVO Renens. Bien que cette idée bruissait au sein du Comité, nous remercions Michel Chrisitinat qui nous a ouvertement soumis cette proposition. Ainsi donc, nous sommes très heureux, chère Marie-France, que tu accèdes à ce titre honorifique pour te remercier de tout le travail consacré à notre association.

L'Assemblée générale approuve cette proposition avec une salve d'applaudissements.

La Présidente remercie chacun et chacune pour leur présence et leur participation tout au long de l'année, sans oublier les responsables des activités. Elle adresse des remerciements particuliers aux invités, aux Municipalités des Communes de l'Ouest lausannois ainsi qu'à leur Services, et aux fidèles donateurs tout au long de l'année pour leur appui apporté à la Section de Renens.

La présidente donne la parole à l'Assemblée générale. La discussion n'étant pas demandée, la séance est close à 15h40

Prochaine AG le 7 mai 2025!

L'Assemblée générale est invitée à la traditionnelle collation.

La Présidente : Brigitte Rohi

Le Secrétaire : Ernest Boget

Annexes:

2 Rapports de vérification des comptes 2023 (Section et Noël)

1 rapport d'activité 2023

Renens, le 17 juin 2024